

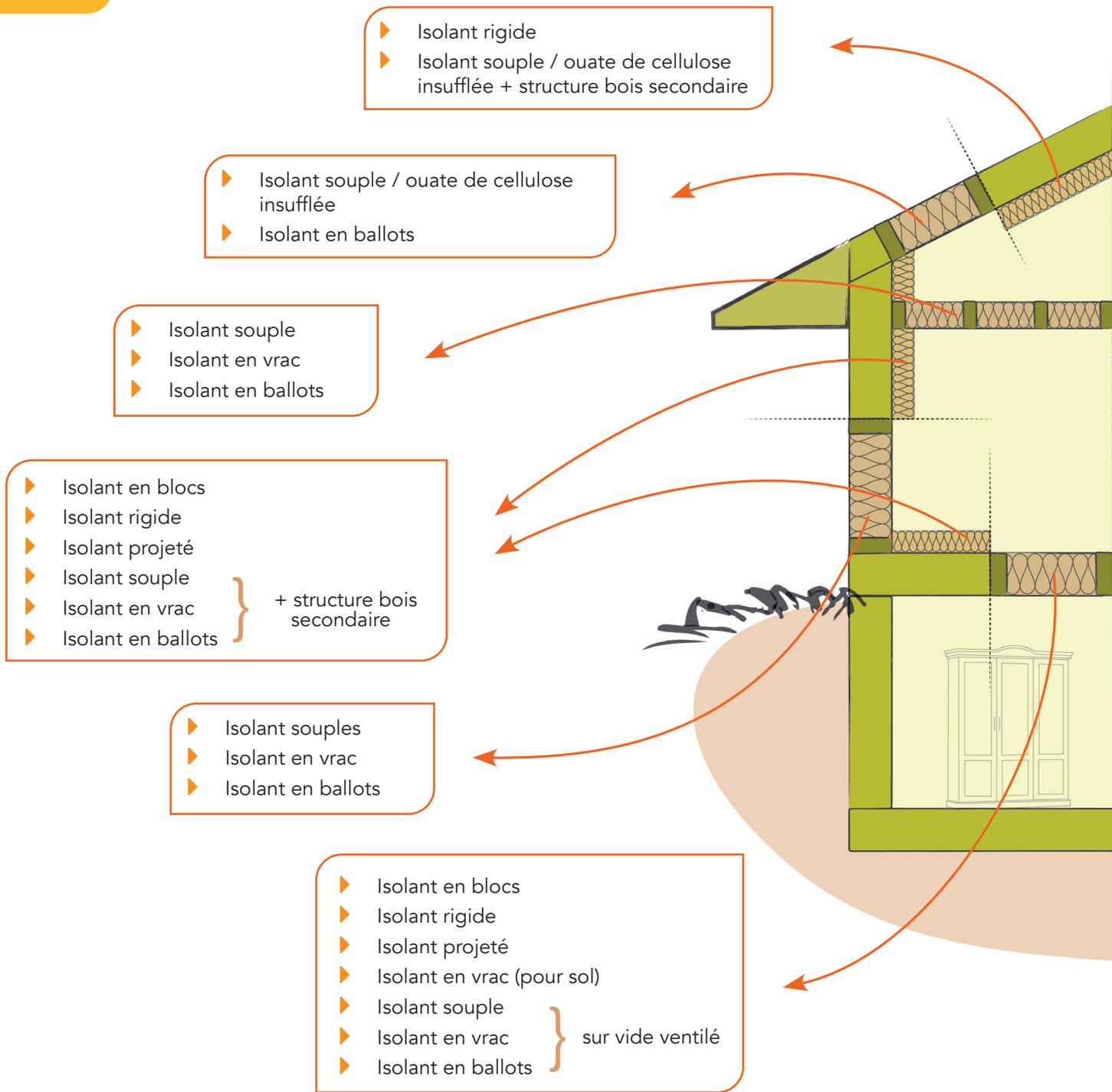
C'est décidé, j'éco-rénove !

J'ISOLE AVEC DES ÉCO-MATÉRIAUX



**CLUSTER
ECO
CONSTRUCTION**

Isoler par l'intérieur et/ou entre éléments structurels



ISOLANT SOUPLE

-  Laine d'herbe
-  Laine de bois
-  Laine de chanvre
-  Laine de mouton
-  Laine de coton

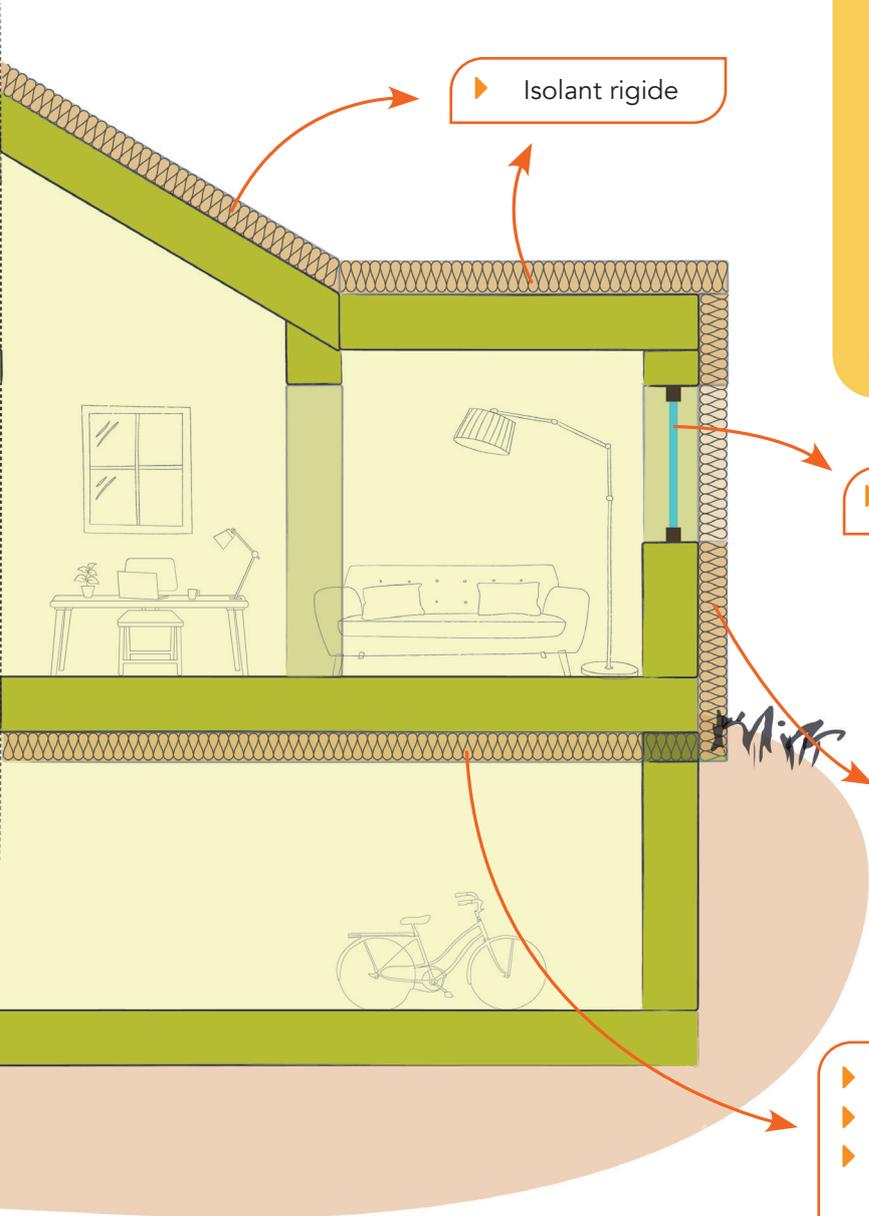
ISOLANT EN VRAC

-  Fibre de bois
-  Laine de mouton
-  Miscanthus
-  Paille
-  Liège

-  Chaux-chanvre
-  Chanvre
-  Ouate de cellulose insufflée



Isoler par l'extérieur



Bon à savoir

Ce schéma représente les différentes possibilités d'utilisation des éco-matériaux isolants en rénovation, pour tous types de construction.

Il est à noter que chaque paroi à isoler est un cas particulier, qui pourrait nécessiter éventuellement des analyses plus spécifiques.

Lors d'un ajout de poids supplémentaire, une étude de stabilité est conseillée.

Une attention particulière sera portée sur le comportement hygrométrique des nouvelles parois avant tous travaux.

L'ensemble de la rénovation doit être effectuée dans les règles de l'art en soignant notamment l'étanchéité à l'air.

Pour tous conseils, vous pouvez vous adresser aux architectes, constructeurs, producteurs et distributeurs référencés sur notre site internet www.ecoconstruction.be/membres

▶ Fenêtre-porte en châssis bois/bois alu

- ▶ Isolant en blocs
 - ▶ Isolant rigide
 - ▶ Isolant projeté
 - ▶ Isolant souple
 - ▶ Isolant en vrac
 - ▶ Isolant en ballots
- } + structure bois secondaire

- ▶ Isolant rigide
- ▶ Isolant projeté
- ▶ Isolant souple + structure bois secondaire sous plancher accessible et dans un environnement sec

ISOLANT EN VRAC (POUR SOL)

- Coquillages
- Verre cellulaire

ISOLANT RIGIDE

- Fibre de bois
- Liège

ISOLANT EN BLOCS

- Blocs de chanvre

ISOLANT EN BALLOTS

- Paille

ISOLANT PROJETÉ

- Chaux-chanvre



En savoir plus

Pour savoir où sont produits, fabriqués et distribués ces éco-matériaux isolants, vous pouvez vous référer à la «Cartographie des producteurs / fabricants et distributeurs» du Cluster Eco-construction.

Quelles épaisseurs minimum pour satisfaire la réglementation PEB (2024) et accéder aux primes ?

Types d'isolant	Produits	Conductivité thermique moyenne (λ) en W/mK	Applications					
			TOITURE		MURS		SOL	
			Épaisseur min. pour PEB en cm	Épaisseur min. pour surprimes en cm	Épaisseur min. pour PEB en cm	Épaisseur min. pour surprimes en cm	Épaisseur min. pour PEB en cm	Épaisseur min. pour surprimes en cm
			R = 4,17 m ² K/W	R = 5 m ² K/W	R = 4,17 m ² K/W	R = 4 m ² K/W	R = 4,17 m ² K/W	R = 3,5 m ² K/W
ISOLANT SOUPLE	Laine d'herbe	0,041	17	21	17	17	17	15
	Laine de bois	0,037	15	19	15	15	15	13
	Laine de chanvre	0,040	17	20	17	16	17	14
	Laine de mouton	0,036	15	18	15	15	15	13
	Laine de coton	0,039	16	20	16	16	16	14
ISOLANT EN VRAC	Fibre de bois	0,038	16	19	16	16	16	14
	Laine de mouton	0,041	17	21	17	17	17	15
	Miscanthus	0,050	21	25	21	20	21	18
	Paille	0,047	20	24	20	19	20	17
	Liège	0,048	20	24	20	20	20	17
	Chaux-chanvre	0,054	23	27	23	22	23	19
	Chanvre	0,050	21	25	21	20	21	18
	Ouate de cellulose insufflée	0,040	17	20	17	16	17	14
ISOLANT EN VRAC (SOL)	Coquillages	0,107					45	38
	Verre cellulaire	0,080					33	28
ISOLANT RIGIDE	Fibre de bois	0,042	17	21	17	17	17	15
	Liège	0,04	17	20	17	16	17	14
ISOLANT EN BLOCS	Blocs de chanvre	0,071	30	36	30	29	30	25
ISOLANT EN BALLOTS	Ballots de paille	0,047	20	24	20	19	20	17
ISOLANT PROJÉTÉ	Chaux-chanvre toiture	0,062	26	31				
	Chaux-chanvre mur	0,072			30	29		
	Chaux-chanvre sol	0,093					39	33

Utilisez des éco-matériaux pour votre rénovation et bénéficiez d'une surprime entre 30 et 36%

SURPRIME

MAJORATION DE LA PRIME

Ces éco-matériaux bénéficient d'une majoration de la prime pour des travaux d'isolation en rénovation :

- ▶ Toits ou combles : + 30% de prime
- ▶ Sols : + 33% de prime
- ▶ Murs : + 36% de prime

D'autres isolants labellisés ne sont pas fabriqués en Wallonie, mais sont disponibles sur le marché wallon et vous permettent de bénéficier d'une surprime pour vos travaux d'isolation en rénovation: **Buitex, Cavac, Dolcea, FBT, Gutex, Igloo, Isolière, Métisse, Soprema, Steico, Thermofloc**. Ils sont composés de fibres de bois, de chanvre, de coton...

La liste non exhaustive des isolants biosourcés éligibles à la surprime peut être consultée sur :

<https://energie.wallonie.be> (Aides et primes → Primes Habitation 2023 → Documents)

Les montants des primes peuvent être consultés sur :

<https://energie.wallonie.be> (Aides et primes → Primes Habitation 2023)



Avenue d'Ecolys, 7
B-5020 Namur (Suarlée)
info@ecoconstruction.be
+32 (0)81 810 310
www.ecoconstruction.be



**CLUSTER
ECO
CONSTRUCTION**